

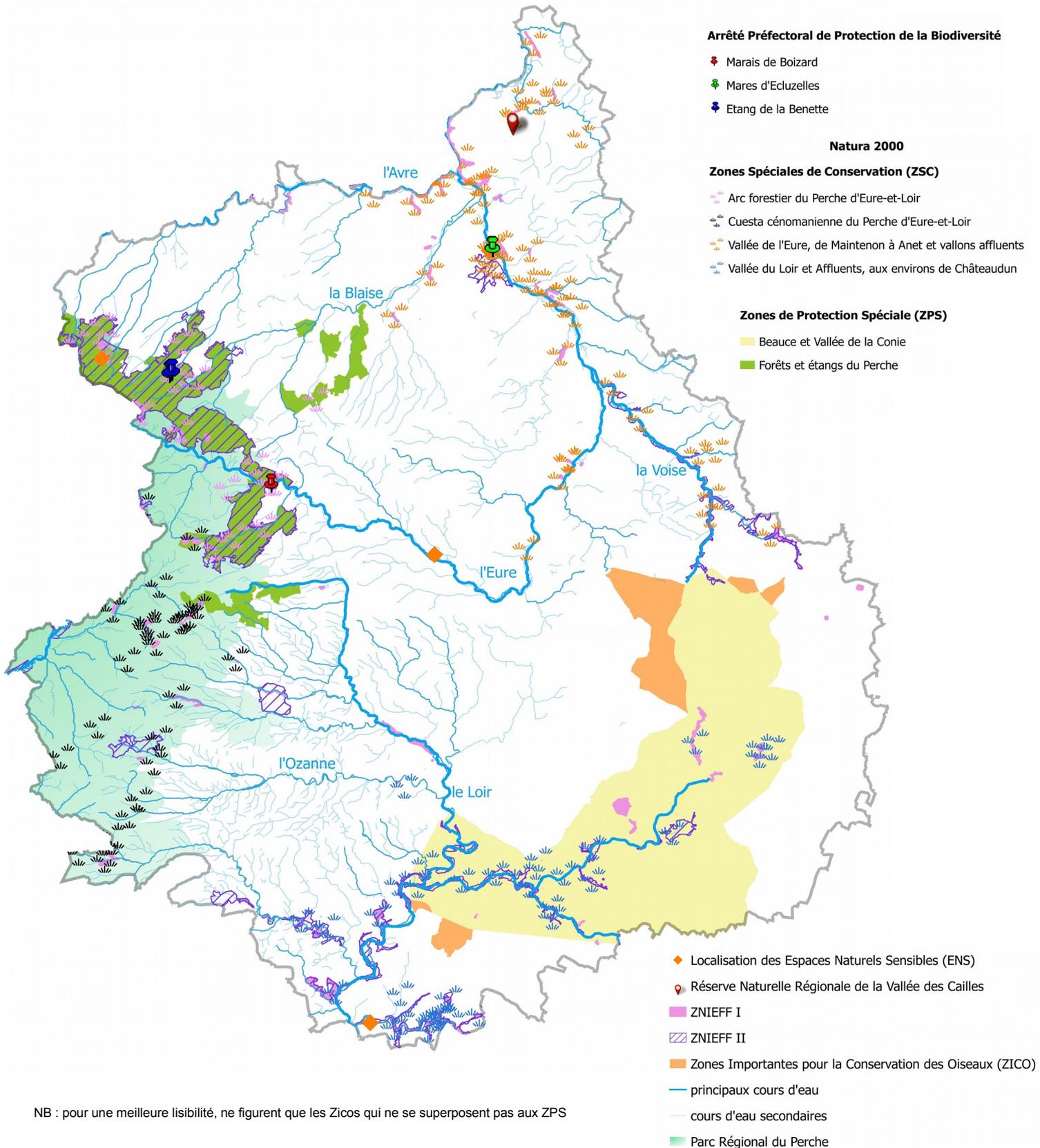
# Les différents zonages de protection de la nature

- définitions
- zonages sans ou avec portée réglementaire

## L'Eure-et-Loir : Une biodiversité ignorée et menacée

Il existe plusieurs types de zonages naturels, visant tous à préserver la biodiversité. Certains ont une portée réglementaire particulière alors que d'autres ont simplement vocation à informer de l'existence d'un patrimoine naturel.

Cette plaquette vise à rappeler les zonages présents en Eure-et-loir, leurs caractéristiques et leur portée juridique.





## ► LA RESERVE NATURELLE REGIONALE (RNR)

Elle permet de protéger, de gérer et de faire découvrir des milieux naturels exceptionnels et très variés. Elle est créée à l'initiative du Conseil Régional.

1 RNR : 46 ha

La Vallée des Cailles à Boncourt

### **L'intérêt des sites :**

*Floristique et faunistique, mais aussi géologique ou paléontologique*



Vallée des Cailles  
(Source: Réserves naturelles de France)

## ► L'ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE (APB)

L'arrêté de protection a pour but la prévention de la disparition des espèces protégées (animales ou végétales). Il vise à protéger le milieu où vivent ces espèces, en interdisant ou en limitant certaines activités néfastes à la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, la reproduction, ou le repos des espèces concernées.

3 APB : 85,5 ha

- Les Mares d'Ecluzelles (1ha) - Ecluzelles
- le Marais de Boizard (70 ha) - Pontgouin
- l'Étang de la Benette (14,5 ha) – Senonches, La Puisaye

### **L'intérêt des sites :**

→ *Espèces végétales ou animales protégées rares*  
→ *Prévient l'altération de l'écosystème et des biotopes qui composent le site*



Étang de la Benette

## ► LES SITES NATURA 2000

Le réseau de sites naturels remarquables à l'échelle européenne vise à préserver les espaces et les habitats d'intérêt communautaire. Il comprend deux types de zones :

- les **ZPS (zones de protection spéciale)**, issues de la directive européenne « Oiseaux » du 2 avril 1979 remplacée en 2009, concernant la conservation à long terme d'oiseaux sauvages et de leur habitat. Ainsi l'habitat des presque 200 espèces listées doit faire l'objet de mesures de conservation.

- les **ZSC (zones spéciales de conservation)**, au titre de la directive européenne « Habitat » du 21 mai 1992, concernant la conservation des Habitats naturels, de la Faune et de la Flore (à l'exception des oiseaux).

6 sites : 93 272 ha

- 2 Zones de Protection Spéciales (ZPS)
  - 4 Zones Spéciales de Conservation (ZSC)
- Voir le détail des sites classés Natura 2000 en page 4

### **L'intérêt des sites :**

*Le site Natura 2000 fait l'objet de mesures volontaires de gestion et de protection des oiseaux et de leur habitat, tout en permettant le développement économique du site.*



Héron cendré

# LES ZONAGES SANS PORTEE REGLEMENTAIRE



## ► LES ZONES NATURELLES D'INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Elles n'ont aucune valeur juridique, mais constituent le principal outil de connaissance du patrimoine naturel. Deux types de zones sont définis :

- **ZNIEFF de type I** : elles concernent des superficies limitées qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, caractérisé par un intérêt biologique remarquable.

- **ZNIEFF de type II** : elles correspondent à des grands ensembles naturels, riches et peu modifiés ou présentant des potentialités biologiques ou écologiques importantes.

105 ZNIEFF : 27 554 ha

- 92 ZNIEFF de type I
- 13 ZNIEFF de type II



### L'intérêt des sites :

Les Znieff constituent des éléments précieux de connaissance de la biodiversité, utiles pour l'aménagement et la gestion du territoire.

## ► LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Ces outils sont mis à disposition des conseils départementaux afin d'organiser la préservation d'un réseau de sites sur leur département. Ces sites peuvent être aménagés et ouverts au public. Le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire intervient dans la gestion de ces ENS.

4 ENS : 1 600 ha  
environ

- Vallée de l'Aigre
- Forêt de Senonches et de la Ferté-Vidame
- Vallée de l'Eure
- Plan d'eau de Mézières/Ecluzelles



### L'intérêt des sites :

- Préserver, reconquérir et valoriser des sites naturels qui présentent des formations écologiques ou paysagères remarquables ou menacées.
- Les faire découvrir au public

## ► LES ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Il s'agit de zones comprenant des milieux importants pour la vie de certains oiseaux (aires de reproduction, de mue, d'hivernage, zones de relais de migration)

2 ZICO : 93 000 ha  
environ

- La Vallée de la Conie et Beauce centrale
- Les forêts du Perche



### L'intérêt des sites :

L'inventaire réalisé concernant des zones importantes pour la conservation des oiseaux a permis de définir les zones NATURA 2000. La très grande majorité des surfaces de ZICO sont devenues des zones Natura 2000 « oiseaux » (ZPS).

## ► LE PARC NATUREL REGIONAL DU PERCHE (PNRP)

Bien qu'il ne constitue pas un zonage naturel à proprement parler, il couvre 43 communes de l'Eure-et-Loir (sur 76 723 ha) et 83 dans l'Orne. Ce parc assure le développement du territoire autour de la préservation et la valorisation de son patrimoine écologique, économique, social et culturel. La charte du PNRP est opposable aux documents d'urbanismes et aux SCOT qui doivent lui être compatibles.



Azuré de la Sanguisorbe



Hibou des marais

## Sites classés Natura 2000



Lucane cerf volant



Chauve-souris

Types de Zone	sites protégés	Date de classement	intérêt- qualité	Superficie (ha)
ZSC	Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir	2002	Le site est très morcelé, il accueille 9 habitats d'intérêt européen et des espèces emblématiques comme le lucane cerf volant ou le flûteau nageant, une plante aquatique protégée au niveau national.	522
ZSC	Cuesta cénomaniennes du Perche d'Eure-et-Loir	2002	Le site accueille une grande diversité d'habitats et d'espèces : pelouses à orchidées, ruisseaux favorables à la reproduction des poissons, plantes rares, chauves-souris hibernant dans les grottes (11 habitats, 6 espèces Directives).	350
ZSC	Vallée de l'Eure	2011	Le site est divisé en « noyaux » répartis sur tout le nord-est du département : de Chartres à Anet, en passant par Auneau. Les principaux enjeux sont liés aux amphibiens (tritons, crapauds et grenouilles), aux lépidoptères (papillons) et aux odonates (libellules).	752
ZSC	Vallée du Loir	2011	Le site est divisé en « noyaux ». Il accueille 7 habitats et 10 espèces d'intérêt européen, en particulier des poissons et des chauves-souris.	1 510
ZPS	Beauce et vallée de la Conie	2006	Le site couvre une surface de 71 753 ha dont 3 000 dans le Loiret. Il accueille 17 espèces d'oiseaux d'intérêt européen inscrites dans l'annexe I de la Directive « oiseaux » de 1979, en particulier des espèces des milieux ouverts comme l'oedicnème criard ou le hibou des marais.	71 753
ZPS	Forêts et étangs du Perche	2006	Vaste écosystème à forte dominance d'habitats forestiers, mais renfermant aussi des landes et de nombreux milieux humides. Sa qualité et sa quiétude en font un site apprécié des oiseaux comme la cigogne noire, le faucon émerillon ou le pic cendré.	21 400

### ► LES SITES CLASSES ET INSCRITS

La décision **d'inscription** a pour objectif de conserver ou préserver des espaces naturels ou bâtis présentant un intérêt certain au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

**Le classement** offre une protection renforcée par rapport à l'inscription, en interdisant, sauf autorisation spéciale, la réalisation de tous **travaux** tendant à modifier l'aspect du site.

7 sites classés : 1 013,5 ha  
 23 sites inscrits : 6 145,5 ha



**Conséquences** : Les servitudes d'utilité publique doivent être reportées au Plan local d'urbanisme (PLU) ou Plan d'occupation des sols (POS) du territoire concerné.



Ophrys bourdon

#### Pour en savoir plus :

- ANNEXE 1 : tableau par commune des zonages naturels
- ANNEXE 2 : liens vers d'autres sites



### Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 – 28 008 Chartres cedex  
Téléphone : 02 37 20 40 60 – Télécopieur : 02 37 20 40 49 Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr>

Sources des données : SGREB (Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité)

Conception / mise en page : SCTP (Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective) / POE (Pôle Observatoires et Études)

Crédits photos : Cathy Monfort, Gabriel Brochart et Dreal Centre-Val de Loire